

Coopération Congo/Libye

Brazzaville et Tripoli signent un accord de restructuration d'une dette de 12 millions de dollars, soit environ 6,9 milliards de F CFA
03 mar, 2022

La République du Congo, représentée par Rigobert Roger Andely, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, et la République Libyenne, représentée par Khalid Al Mabrouk, Ministre des Finances, ont signé, jeudi 3 mars 2022 à Brazzaville, un accord de restructuration de dette.

Cette dette a été contractée par le Congo auprès de l'Etat libyen, il y a quelques années. Elle s'élève à 12 millions de dollars, soit environ 6,9 milliards de F CFA. La durée de remboursement est de 6 ans, avec différé d'un an.

A signaler que les négociations pour la restructuration de cette dette avaient démarré en 2021, entre les deux parties.

Le Service de presse du Ministère des Finances